

<https://enseignants.se-unsa.org/La-lettre-du-SE-Unsa-du-3-octobre-2023>



La lettre du SE-Unsa du 3 octobre 2023

- Nos publications - La Lettre du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : mercredi 4 octobre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Semaine européenne des enseignants : 10 demandes pour l'attractivité des métiers

Du 2 au 6 octobre 2023, le SE-Unsa s'associe à la Semaine européenne des enseignant-es initiée par le Comité syndical européen de l'éducation qui a formulé, avec ses 127 organisations membres, 10 demandes clés afin d'améliorer le statut et l'attractivité des métiers de l'enseignement à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'éducation en Europe.

[Lire la suite](#)



Budget de l'éducation 2024 : les mauvais choix
L'augmentation du budget de l'Éducation nationale prévue en 2024 avec 3,9 milliards d'euros est une augmentation importante mais, avec ce budget, le ministère ne se donne pas les moyens d'une politique éducative ambitieuse et adaptée aux défis de notre système éducatif. Le SE-Unsa dénonce les choix opérés qui vont à l'encontre d'un regain d'attractivité de nos métiers

[Lire la suite](#)



Lutte contre le harcèlement : un plan ambitieux nécessitant prévention, cohésion et moyens

Le plan de lutte contre le harcèlement s'appuie sur 3 axes : prévention, détection et sanction. Sa réussite nécessitera des moyens, de la cohésion et une implication de tous les acteurs sur le temps long, à l'École et à l'extérieur de celle-ci.

Pour le SE-Unsa, la mobilisation autour de la lutte contre le harcèlement était attendue, sa mise en œuvre devra se faire avec les personnels, sans précipitation et avec rigueur.

[En savoir plus](#)



Allocation IUFM des années 1990 : ça change quelque chose pour ma retraite ?

Avant de passer le concours dans les années 1990, vous avez perçu l'allocation d'enseignement versée en licence ou en première année d'IUFM ? Cela pourrait changer le calcul de votre future retraite sous réserve de la publication d'un décret.

Le SE-Unsa vous propose de vous informer de l'évolution du dossier : publication du décret attendu, décryptage, conséquences sur votre retraite... Le moment venu, si le décret est publié, nous vous proposerons également nos conseils pour faire valoir vos droits.

[En savoir plus](#)



Mon mouvement, je m'en occupe avec le SE-Unsa
Vous participez au mouvement cette année ? Nous vous proposons notre écoute et notre expertise pour faire les bons choix. Demandez notre accompagnement *Mouvement* en complétant notre formulaire afin de bénéficier de communications personnalisées pour ne manquer aucun élément ni aucune échéance, et d'outils pour élaborer la meilleure stratégie.

[Je demande l'accompagnement](#)



Rejoindre le SE-Unsa : il n'est jamais trop tard
Donner plus de force à votre voix en portant collectivement des revendications pour l'École publique et nos métiers tout en bénéficiant d'informations, de conseils et d'accompagnement dans les moments clés de votre parcours professionnel : c'est que le SE-Unsa vous permettra.

N'attendez plus pour nous rejoindre, car avec des facilités de paiement, le crédit d'impôt et les avantages d'un comité d'entreprise, il est vraiment facile et peu cher d'adhérer

[Adhérer maintenant](#)



Enseignants : se prémunir en cas d'accident corporel

Un enseignant n'est pas couvert en toutes circonstances. En cas de chute par exemple, pour être bien indemnisé et accompagné dans les démarches, le recours à une assurance professionnelle s'avère indispensable.

[CTA : Découvrir l'assurance professionnelle MAIF](#)